

Et les mauvaises herbes ?

Dans les communes, les services techniques ont la capacité de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour ne plus utiliser de pesticides : aménagements appropriés, désherbage mécanique et thermique, etc. Cependant, ces alternatives demandent plus de temps et [sont plus coûteuses que le simple épandage de pesticides](#).

Alors, à moins de multiplier les effectifs des services techniques ou à moins de faire participer les habitants eux-mêmes au désherbage de leur commune, il faudra nécessairement être plus tolérant envers les herbes spontanées pour parvenir à ne plus utiliser de pesticides.

Alors que les herbes adventices, dont la " saleté " est purement subjective, sont inoffensives pour l'homme, les pesticides constituent en revanche une menace pour la santé publique et l'environnement. Mieux vaut donc tolérer des herbes folles que polluer avec des pesticides. C'est évident, faut-il encore prendre la peine de l'expliquer à ses administrés pour éviter toute incompréhension de la part des habitants.

C'est pourquoi Loiret Nature Environnement, la FREDON Centre et les Jardiniers de France proposent [une aide importante](#) sur le plan de la communication afin de faire comprendre aux habitants la démarche des communes signataires de [la charte d'engagement " objectif zéro pesticide dans nos villes et villages "](#).

